



Immeuble : 108b - Bugnon 8

Responsable gérance : de Rham & Cie SA - Christel Nicolas

Mars 2015

Synthèses ImmoLabel

Résumé des étiquettes

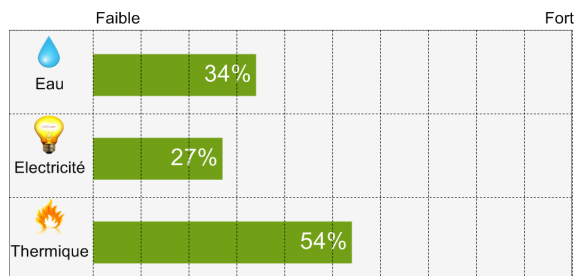
	2011	2012	2013	Tendance
Eau m ³ /m ² a	Non réalisé	C 1.25	D 1.4	
Electricité MJ/m ² a	Non réalisé	E 39.5	C 22	
IDC MJ/m ² a	Non réalisé	E 584	E 602	
Gaz effet de serre kg CO ₂ /m ² a	Non réalisé	D 53.05	C 32.46	

Valeurs de référence

Surface énergétique (SRE)	1454 [m ²] - valeur provisoire
Année de construction	1933
Eau immeuble	2029 [m ³]
Eau chaufferie	735 [m ³]
Eau sous-compteurs	ECS: 735 [m ³]
Eau total	2029 [m ³]
Electricité communs	8900 [kWh]
Electricité privés	NR - source OCSTAT
Combustible	CADIOM
Analyse chauffage	du 01.07.2012 au 30.06.2013
IDC	602 [MJ/m ² /an] (simulé)

2013

Enjeux et potentiels d'amélioration



Potentiel d'économie réalisable

L'algorithme combine les valeurs calculées des étiquettes avec la taille du bâtiment, ciblant ainsi les éléments à traiter en priorité.

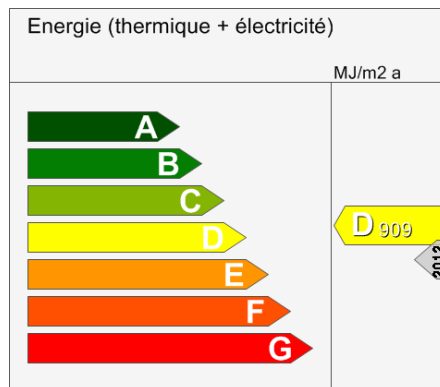
Entre 0% et 25%, le potentiel d'économie est faible et ne nécessite, à priori, pas de mesure spécifique.

Entre 25% et 50%, le potentiel d'économie est moyen, un audit léger ou une campagne de mesure, permettrait d'identifier des pistes d'améliorations.

Entre 50% et 75%, le potentiel d'économie est fort, nous recommandons un audit afin d'évaluer les opportunités de rénovation.

Entre 75% et 100%, il s'agit des bâtiments dont le potentiel d'économie est le plus élevé et sont donc les plus intéressants à assainir rapidement. Nous recommandons de les traiter en priorité.

Indice énergie SIA2031 (thermique + électrique)



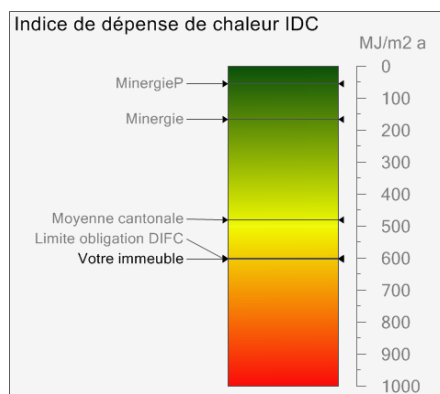
Calcul certifié selon SIA2031

L'indice énergie évalue la consommation de toute l'énergie primaire utilisée dans le bâtiment (énergie thermique + électricité des communs + électricité des privés). Cet indice est calculé selon la méthode définie dans le cahier technique SIA2031 et a été certifié par la SIA.

Conseil

Thermique : intervention sur élément spécifique de l'enveloppe (toiture, dalle sous-sol, façade, fenêtre).
Électrique : se référer à l'indicateur électricité.

Indice de dépense de chaleur IDC



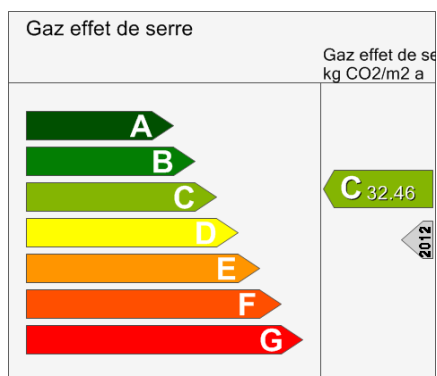
L'IDC traduit l'énergie consommée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire mise en rapport avec la surface de référence énergétique (SRE). Il est désormais obligatoire à Genève (Loi sur l'Énergie) et donne une bonne indication sur la performance thermique de l'enveloppe du bâtiment.

Conseil

Pertes thermiques très importantes et obligation cantonale genevoise d'installer un DIFC ou d'exécuter des travaux visant l'abaissement de l'IDC. Nous préconisons un concept global de rénovation.



Indice climat CO2



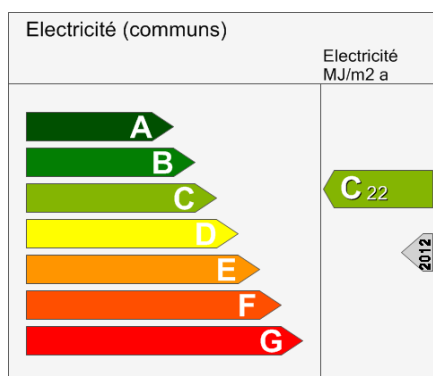
Calcul certifié selon SIA2031

L'indice climat traduit la quantité de CO₂ émise par la surface SRE du bâtiment [kgCO₂/m²] et dépend donc des sources d'énergie utilisées. Le CO₂ émis lors de la production et du transport étant pris en compte, l'indice favorise les énergies locales, faciles à transporter et renouvelables (pellets, solaire, géothermie, etc).

Conseil

Ce bâtiment est en partie chauffé aux énergies renouvelables ou la part d'énergie fossile consommée est peu élevée. Poser des panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques.

Indicateur électricité



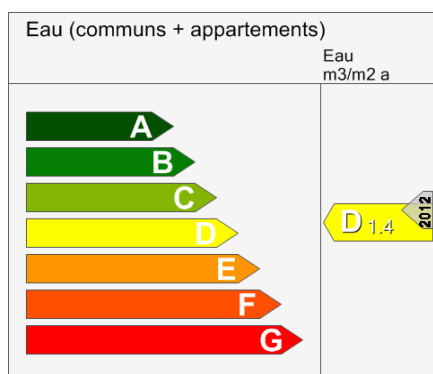
Frontières des catégories (seuils) provisoires car modèle pas encore validé en Suisse

L'indice électricité évalue la consommation électrique totale des communs d'immeuble (éclairage, buanderie, etc) mise en rapport avec la surface de référence énergétique (SRE).

Conseil

Audit de type Eco21 (ampoules éco, appareils ménagers classe « A », détecteurs de présence, etc).

Indicateur eau



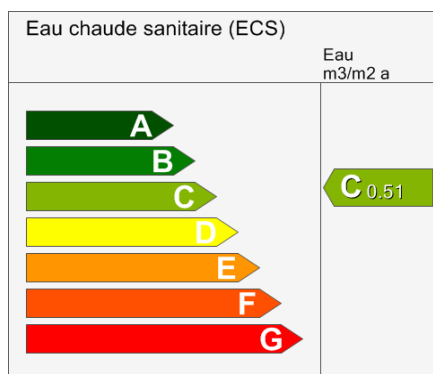
Frontières des catégories (seuils) provisoires car modèle pas encore validé en Suisse

L'indice eau évalue la consommation d'eau totale de l'immeuble (privés et communs) mise en rapport avec la surface de référence énergétique (SRE).

Conseil

Doseur robinet, appareils ménagers classe « A », chasse d'eau 2 vitesses.

Indicateur ECS



Frontières des catégories (seuils) provisoires car modèle pas encore validé en Suisse

L'indice ECS (eau chaude sanitaire) évalue la consommation d'eau chaude de l'immeuble (privés et communs) mise en rapport avec la surface de référence énergétique de l'immeuble. Basé sur les valeurs SIA 380/1, cet indice rend compte du comportement des habitants vis-à-vis de l'eau chaude.

Conseil

Valeur référence SIA	0.45 [m ³ /m ²]
Valeur Immeuble	0.51 [m ³ /m ²]
Nombre habitant	28
Machine(s) à laver	non renseigné
Economiseurs d'eau	non renseigné
Audit eau	non renseigné

2013



SIGNA-TERRE SA
2 rue Thalberg
CH-1201 Genève

www.signa-terre.ch